



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU,  
TENUE LE 21 JUIN 2016, À 8 H, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC, SIS AU 255  
BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

### Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet  
Madame Diane Lavoie, préfète suppléante  
Monsieur Denis Campeau, conseiller  
Monsieur Yves Corriveau, conseiller  
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller  
Madame Danielle Lavoie, conseillère  
Monsieur Jean Murray, conseiller  
Madame Marilyn Nadeau, conseillère  
Monsieur Marc Lavigne, conseiller  
Monsieur Normand Teasdale, conseiller substitut  
Madame Ginette Thibault, conseillère

### Étaient absents :

Monsieur Michel Aubin, conseiller, remplacé par monsieur Normand Teasdale  
Monsieur René Fournier, conseiller  
Monsieur Denis Lavoie, conseiller

### Assistaient également :

Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC

Monsieur Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, agissant à  
titre de secrétaire

### POINT 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Bernard Roy secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis spécial a été signifié  
par écrit d'autre part à :

Monsieur Gilles Plante, préfet, madame Diane Lavoie, préfète suppléante, mesdames les  
conseillères Danielle Lavoie, Marilyn Nadeau et Ginette Thibault ainsi que messieurs les  
conseillers Michel Aubin, Denis Campeau, Yves Corriveau, René Fournier, Bernard  
Gagnon, Marc Lavigne, Denis Lavoie et Jean Murray.

En leur remettant une copie en main propre entre 18 h et 21 h, le 16 juin 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille seize  
(2016).

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray  
APPUYÉ PAR Madame Danielle Lavoie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de l'Outil régional de développement et de mise en valeur de la zone agricole
4. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-06-218



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 3. ADOPTION DE L'OUTIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE LA ZONE AGRICOLE

16-06-219

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 1.6.2 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM sont à l'effet que certaines exigences doivent être respectées avant de procéder à des démarches visant des ajustements au périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE parmi ces dispositions, la réalisation d'un outil régional de développement et de mise en valeur de la zone agricole, ci-après un ODZA, constitue l'une de celles qui doit être complétées;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a procédé, de concert avec son comité consultatif agricole, à l'élaboration d'un projet d'ODZA en fonction des informations disponibles et des particularités de son territoire;

ATTENDU QUE le projet d'ODZA a été présenté à la population dans le cadre d'une assemblée publique tenue à cet effet le 22 septembre 2015;

ATTENDU QUE le projet d'ODZA a fait l'objet d'un forum régional, tenu le 31 mai 2016, à l'issue duquel les principaux enjeux ont été identifiés;

ATTENDU QUE, suite à une prise en considération de l'ensemble des représentations formulées au cours du processus de consultation, le Comité consultatif agricole a recommandé à l'unanimité au Conseil d'adopter la version finale de l'ODZA

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau  
APPUYÉE PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU QUE l'outil régional de développement et de mise en valeur de la zone agricole de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16-06-220

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray  
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 8 h 05

Bernard Roy  
secrétaire-trésorier

Gilles Plante  
préfet